Le numéro 15 centimes — Tri-hebdomadaire — Numéro 2. - Samedi 3 Mai 1924.

le Cartel des Gauches

DIRECTION ET ADMINISTRATION
41, Rue Saint-André-des-Arts 41, PARIS (6e)

Organe des Intérêts de la Banlieue

A HUIT JOURS DU SCRUTIN

Les jeux sont faits et les listes déposées. La bataille électorale prend tournure.

A l'extrême droite, la liste d'*Action Française* déploie franchement ses couleurs. Avec M. Georges Valois, anarchiste repenti, à sa tête, elle ne dissimule point son but qui est d'abattre les institutions républicaines et d'instituer en France, sous l'égide d'une restauration monarchique, une dictature de réaction à la Mussolini.

A l'extrême gauche, la liste du Parti Communiste se réclame d'une autre dictature qui n'est même pas celle d'une classe mais celle d'une secte. Professant un mépris hautain pour l'effort patient de réalisations immédiates qui améliore la condition des travailleurs sans éteindre la flamme de leur idéal, le Parti Communiste propose à la classe ouvrière qu'il a divisée et réduite à l'impuissance des aventures d'avortement où coulerait son sang généreux. Il poursuit de sa haine le Cartel des Gauches et par son attitude fait le jeu du Bloc National. En dépit des violences auxquelles il se livre dans les réunions publiques, son crédit diminue de jour en jour auprès de la population laborieuse du 4e Secteur. Il n'obtiendra qu'un chiffre de voix médiocre.

De la liste du Bloc National, on sait ce que nous pensons. Les quatre années de la législature expirante répondent pour elle. Nous avons vu aux actes les élus de 1919. Ils sont responsables du désordre de nos finances, de la chute de notre devise, du surcroît de charges que nous supportons, des douze milliards d'impôts nouveaux, de la vie chère, enfin de l'isolement de la France dans le monde. La liste Bokanowski-Larmeroux-Thibout n'a plus aucune chance de recommencer le coup du Seize Novembre. Elle est par avance disqualifiée et justement discréditée.

Que dire de la liste qui s'intitule Cartel du Travail? Ni par l'autorité des noms qu'elle rassemble, ni par les directions générales qu'elles affirme, elle ne mérite qu'on s'y arrête. Personne ne la prend au sérieux. On déplore qu'elle persiste à accomplir une besogne de division républicaine dont heureusement le bon sens des électeurs limitera les néfastes effets.

Inquiet des progrès rapides du Cartel des Gauches, le grand corrupteur de l'Union des Intérêts Economiques, M. Billiet a obtenu — à quel prix? — la constitution d'une liste dite d' « Unité Socialiste » où figurent M. Adrien Veber, M. Bestel, M. Rouquier et M. Goguet. M. Billiet cherche à enlever le bénéfice de la plus forte moyenne au Cartel des Gauches.

Nous regrettons que certains candidats de cette liste n'aient pas compris le caractère de l'opération malpropre à laquelle ils prêtent leur concours. Ils sont en train de se deshonorer. Tant pis pour eux.

Reste la liste du Cartel des Gauches. Elle représente toutes les nuances de la pensée démocratique et socialiste. Elle réunit des hommes qui ont un passé de probité politique, de dévouement à la cause des humbles, de fidélité à la République. Elle a reçu partout l'accueil le plus chaleureux. De l'avis quasi général un succès sans précédent lui est promis. Il n'est pas excessif de dire qu'elle est en mesure de prétendre à la majorité absolue.

Un grand mouvement d'opinion la soulève.

Le 11 mai, elle triomphera!

OUVRIERS de la banlieue!

Les Communistes s'efforcent de saboter toutes les réunions du Cartel des Gauches!

Contre le Bloc National, il ne font rien.

Et le Bloc National rend hommage à leur "loyauté".

Il y a des connivences qui ressemblent à des trahisons!

Ouvriers, réfléchissez et jugez!

Les Candidats du Cartel des Gauches

de quelque organisation politique qu'ils relèvent entendent obtenir du Parlement sans aucun délai

L'amnistie pleine et entière pour les condamnés politiques et militaires, pour les fonctionnaires, ouvriers et employés des services publics, frappés pour délits d'opinion ou faits de grève, la réintégration des cheminots révoqués.

La suppression des conseils de guerre.

L'équilibre budgétaire, par la réalisation d'économies sur les dépenses militaires et maritimes, et la *réduction du service militaire*, compensant les dépenses indispensables à la sauvegarde et la protection de la race.

Une action vigoureuse contre la tuberculose, les maladies sociales et le taudis, par la création de sanatoria et dispensaires, le vote rapide des dispositions légales qui permettront de doter largement la construction d'habitations à bon marché.

L'abrogation des taxes de consommation, chiffre d'affaires, deux décimes, etc., et la réalisation *d'une politique fiscale vigoureuse*, exonérant les revenus et salaires indispensables à l'existence familiale, susceptible de faire rendre gorge aux profiteurs de guerre et d'après-guerre, frappant progressivement les grosses fortunes et imposant les revenus agricoles, complètement exonérés par le "Bloc National".

Le maintien et le renforcement de la législation protectrice des locataires contre les abus du droit de propriété, combinée avec la mise en application de mesures de crédit permettant la reprise de la construction.

Le vote de la loi sur la propriété commerciale telle que la Chambre l'avait initialement adoptée.

La défense vigoureuse de l'école laïque. Organisation de l'unité de l'enseignement à tous les degrés, l'accès de l'enseignement secondaire et supérieur étant réservé à tous les jeunes gens à quelque classe sociale qu'ils appartiennent ayant justifié de leur aptitude à le recevoir.

L'organisation rationnelle de l'apprentissage et de l'enseignement technique, sous le contrôle des syndicats professionnels.

La liberté syndicale pour tous les salariés des services publics ou des entreprises privées.

Au point de vue extérieur, les candidats du Cartel, s'opposent vigoureusement à toutes les aventures diplomatiques ou coloniales susceptibles d'entrainer le pays dans une nouvelle guerre.

Ils attendent des ententes internationales, de la solidarité interralliée et non des occupations militaires, du renforcement de la Société des Nations, transformée en Association des Peuples, le règlement du problème des réparations. Ils sont pour la reconnaissance du Gouvernement de la République russe et la reprise immédiate des relations politiques et commerciales.

Ils sont décidés à obtenir immédiatement l'abrogation du régime électoral que le Bloc National a maintenu, contre la volonté de la population.

Banlieusards!

Les élections législatives sont pour vous l'occasion de manifester votre volonté d'être représentés au Parlement par des hommes qui connaissent vos besoins, et ont fait la preuve de la vigilance avec laquelle ils savent défendre vos intérêts.

Est-il, en effet, une population plus déshéritée que celle des ouvriers et employés de la banlieue?

Ce n'est pas assez que le double voyage quotidien prolonge pour vous de deux heures, trois heures, parfois quatre heures, une journée de travail que l'organisation rationnelle des transports permettrait d'alléger.

Ce n'est pas assez que l'abus du droit propriétaire ait permis de constituer la banlieue, dans des conditions telles que la *mortalité tuberculeuse y est supérieure à celle de n'importe quelle agglomération européenne*. Ce n'est pas assez que, par l'effet d'une mauvaise organisation économique, *vous payiez plus cher qu'à Paris toutes les denrées* nécessaires à la vie. *Atteints comme producteurs*, atteints *comme consommateurs*, vous l'êtes encore *comme administrés*.

Alors que vos contributions sont énormes, vous êtes exclus du profit des charges imposées aux ateliers ou aux magasins que vous faites vivre et prospérer; vous ne profitez en rien des quelques avantages que Paris, en échange, assure à ses habitants. *Vos vieillards ne touchent que des rentes insignifiantes. Vos enfants sont exclus, en fait, de l'enseignement supérieur gratuit. Vos malades sont exclus des sanatoria de l'Assistance* ou se voient refuser les bénéfices de cette Administration que vous subventionnez, sans pouvoir la contrôler. Quels avantages réels avez-vous retirés de la récente organisation des transports?

Il est impossible que vous tolériez plus longtemps ces injustices flagrantes dont vous êtes les victimes. Il est impossible que vous continuiez à souffrir des méfaits d'une administration surannée ou des routines bureaucratiques.

Electeurs de Banlieue,

Les organisations républicaines et socialistes vous invitent à vous unir sur un programme positif que vous devez aux pouvoirs publics. Elles vous convient à réclamer :

La réorganisation administrative du Département de la Seine;

La représentation de la Banlieue au Conseil Général, proportionnellement à sa population par le dédoublement des cantons;

La péréquation des charges fiscales entre Paris et la Banlieue, et l'unification des Services d'Assistance, d'Hygiène et d'Habitation.

La réalisation urgente d'un plan rationnel d'aménagement et d'extension qui permette de faire cesser la scandaleuse exploitation dont sont victimes les acquéreurs de terrain dans les lotissements, et assurer aux habitants des agglomérations déjà constituées les garanties d'Hygiène, de Salubrité et les Services publics auxquels ils ont droit;

La réalisation urgente du programme de Cité-Jardins élaboré par l'Office départemental d'Habitations à Bon Marché, et l'extension de ce programme;

L'ouverture des crédits permettant au Département le développement des Dispensaires d'Hygiène sociale, la constitution et la gestion de sanatoria pour les enfants et les adultes des deux sexes.

La retrocession au Département, des Chemins de Fer de banlieue, en vue d'assurer leur transformation rapide en lignes électriques à trafic accéléré exploités comme le Métropolitain. — Transformation immédiate des lignes de Vincennes et de Sceaux-Limours, en chemin de fer électrique en jonction avec le Métropolitain.

Construction d'une gare centrale pour les lignes électrifiées de la Banlieue ouest, reliées au Métropolitain et aboutissant à Paris par les avenues de la Défense, de Neuilly et la Porte Maillot. — Construction du boulevard Paris-Saint-Germain et du Chemin de fer électrique projeté depuis 25 ans.

Abandon par l'État des forts détachés en vue de permettre l'aménagement des terrains militaires et de zone, en espaces libres, terrains de jeu et emplacements destinés à la construction d'habitations soit par les Offices d'Habitations à Bon Marché, soit sous le régme de la loi Ribot, avec attribution de prêts à taux réduit aux petits zôniers.

Retrocession au Département des hopitaux militaires inutilisés en Banlieue, en vue de la création d'hopitaux intercommunaux.

Mise en exécution rapide des travaux de protection de la Banlieue contre les inondations, travaux ajournés d'une façon scandaleuse par la volonté du BLOC NATIONAL.

CITOYENS,

La liste du Cartel des Gauches, comprend dans son sein des hommes, qui dans les fonctions administratives qui leur ont été confiées, ont fait la preuve de leur intelligente activité, de la connaissance approfondie de la banlieue et de ses besoins.

La façon dont certains d'entre eux, investis antérieurement du mandat législatif ont su représenter vos intérêts est pour vous la garantie indiscutable de l'autorité avec laquelle vous serez défendus par les candidats du Cartel des Gauches.

Vous voterez contre le Bloc National qui, allié de la ploutocratie parisienne, vous a dupés et trahis!

Vous voterez pour la liste du Cartel des Gauches, seule liste de défense des intérêts de la banlieue

Parlementarisme d'affaires

Où M. Charles Bertrand, le pseudo défenseur des Combattants, ramasse trois millions dans les pétroles de Madagascar

M. Charles Bertrand est un homme désintéressé. Il a consacré, disent les biographes du Bloc National, son existence à la défense des combattants, des veuves et des orphelins!

Dans la cohorte des « mercantis » et autres honorables propriétaires qui illustrent la liste Bokanowski-Larmeroux, il représente avec la modestie de la violette, les humbles et les deshérités.

Il a eu, nous dit « La Voix Républicaine » une enfance pénible. Il n'est pas des favorisés du sort, qui, dans le coffre-fort paternel, ont trouvé une fortune qui leur permet de vivre largement sans travailler.

En 1919, avant d'être élu député il n'avait d'autres ressources que ses appointements de fonctionnaire de l'*Union des Combattants*.

C'était un véritable prolétaire.

Il a fait depuis son chemin.

Il existe la *Compagnie minière des pétroles de Madagascar*, 75, avenue des Champs-Elysées, dont M. CHARLES BERTRAND, chevalier de la Légion d'honneur, *Député de la Seine est Vice-Président*.

Les statuts de ladite Société nous apprennent (art. 6) que *M. Charles Bertrand*, jouit dans ladite Société des avantages suivants :

1° « Trente mille actions de cents francs « entièrement libérées (trois millions de « francs »;

2° « Un versement de quatre-vingt mille « francs, au moment de la constitution de la « Société »;

3° « Une prime de 2 fr. 50 par hectolitre « d'huile brute extraite de la concession ».

M. Charles Bertrand, député de la Seine et peut-il expliquer aux électeurs : candidat sur la liste Bokanowski-Larmeroux

1° En rémunération de quels concours a-t-il obtenu de ladite Société, un hônnête courtage de quatre-vingt mille francs;

2° Si c'est sur son indemnité de député et ses appointements de Président de l'Union des Combattants, qu'il a pu économiser les trois millions de francs d'actions qui lui ont été attribués dans la *Compagnie minière des Pétroles de Madagascar*?

3° Quels services il a rendu à ladite Compagnie, pour se voir attribuer par priorité 2 fr. 50 par hectolitre d'huile extraite par la Compagnie.

A moins que...

La Compagnie des Pétroles de Madagascar, ait eu à poursuivre avec les pouvoirs publics, des négociations délicates pour obtenir et consolider ses concessions, négociations pour le succès desquels le concours d'un député bien pensant n'était pas inutile...

A moins que...

Les concessions de la Compagnie des Pétroles de Madagascar ne puissent être avantageusement exploitées que si certains travaux publics, ports, chemins de fer, quais, sont exécutés d'urgence, l'intervention d'un député bien en cours pouvant être à cet égard des plus utiles.

LES COMBATTANTS Ont-ils envoyé M. Charles Bertrand au Parlement pour administrer la Compagnie des Pétroles de Madagascar

Au moment où les grands trusts pétroliers « La Standard Oil », la Royal Dutch et tous autres trusts, se disputent âprement la suprématie du marché, dirigent la politique des gouvernants, dressent les uns contre les autres les peuples en utilisant l'influence des grands journaux, à la solde des uns ou des autres.

Il est scandaleux,

Qu'un Parlementaire, puisse prétendre représenter les électeurs avec indépendance en étant attaché à une affaire de pétrole avec des intérêts aussi considérables!

Electeurs!

Vous renverrez M. Charles Bertrand faire les affaires des pétroles de Madagascar et vous chargerez des hommes indépendants de vous représenter au Parlement!

Contre le Parlementarisme d'affaires,

Contre les Intérêts Economiques,

Contre la liste du Bloc National et des Vautours.

Vous voterez pour le Cartel des Gauches.

Si tous les républicains, tous les socialistes font leur devoir le 11 Mai, la liste du Cartel des Gauches sera élue à la majorité absolue.

Que chacun de nos amis soit le propagandiste du Cartel et la victoire est assurée.

Les Candidats du Cartel des Gauches



Pierre LAVAL

Ancien député
Maire d'Aubervilliers

Pierre Laval qui, d'un accord unanime, a été choisi comme tête de liste du Cartel des Gauches dans la banlieue, est né à Chateldon (Puy-de-Dôme), le 28 juin 1883.

D'origine modeste, il est arrivé à gravir les degrés les plus élevés de l'enseignement. Licencié ès sciences, avocat à la Cour, il possède une culture complète qui le préparait à jouer un rôle de premier plan.

Candidat du Parti Socialiste à la mort de M. H. Depasse en 1911, dans la circonscription de Neuilly-Boulogne, il réunit un fort chiffre de suffrages. Il est élu en 1914 par la circonscription d'Aubervilliers, où il bat par 2.500 voix de majorité, le lieutenant de Déroulède, M. Marcel Habert et le faux radical J.-L. Bonnet.

Pierre Laval a joué un grand rôle dans la précédente législature. Orateur d'une sobre mais persuasive éloquence, il a toujours mis son talent au service des plus nobles causes. Il serait trop long d'énumérer toutes ses interventions ou tous ses travaux parlementaires. Rappelons pourtant qu'il usa de son autorité pour arracher au peloton d'exécution de nombreux jeunes gens, victimes des cours martiales, au moment des mutineries de 1917.

Pour rester fidèle à son Parti, il refuse d'entrer dans le ministère Clemenceau. M. Caillaux le tenait en haute estime et disait de lui : « Il a l'étoffe d'un homme d'Etat. »

Aux élections du Seize novembre 1919, il échoue avec la liste socialiste de la Banlieue, mais il arrive en tête avec plus de 114.000 suffrages.

Les élections municipales qui ont lieu à Aubervilliers le 25 février 1923, lui sont une occasion de rentrer dans la politique active. Sa liste socialiste, républicaine et laïque, bat, à la fois, la liste communiste et la liste du Bloc national. Il devient ainsi maire d'Aubervilliers.

Justin LAURENS

Industriel

Né à Carpentras le 27 décembre 1876. Petit-fils et fils d'ouvrier, orphelin depuis son plus jeune âge, obtient une bourse pour venir à Paris faire ses études au Lycée Louis-le-Grand, qu'il quitte à 16 ans et demi après avoir subi avec succès les épreuves du baccalauréat ès-lettres.

Il entre alors en apprentissage dans le commerce de l'alimentation tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre.

Il revient en France pour faire son service militaire à Nancy au 37e régiment d'infanterie.

A sa sortie du régiment et grâce à un travail acharné il acquiert quelques économies qui lui permettent de fonder la maison qu'il dirige depuis 25 ans et on peut dire que c'est grâce à lui que « *La Saponite* », produit français a imposé dans le monde entier la supériorité du travail national.

Mobilisé le 3e jour de la déclaration de guerre, il le restera pendant toute la période des hostilités : d'abord au 38e territorial, puis dans le service automobile où il est versé, étant père de quatre enfants.

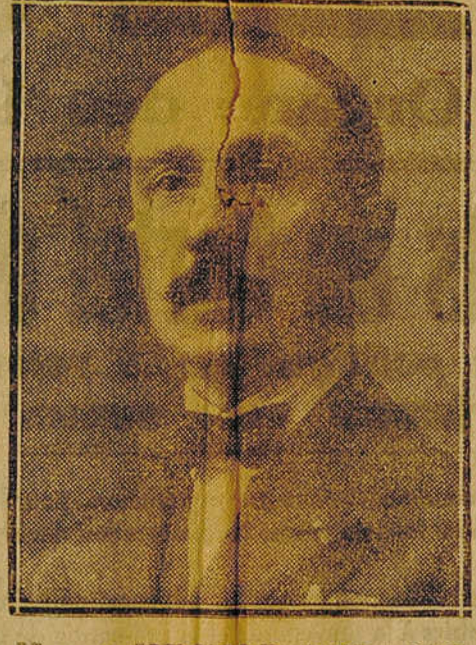
Militant républicain convaincu, fier de ses origines, il n'a cessé depuis toujours de mener le bon combat pour la démocratie.

On peut dire de lui qu'il est un des rares industriels qui, entr'autres réformes sociales, aient appliqué dans leurs usines la loi des huit heures avant sa mise en vigueur.

Au lendemain de la guerre et après le coup du 16 novembre, à la tête de « La Voix des Communes » il mène la campagne énergique, que tous les démocrates de la banlieue connaissent pour la constitution du bloc de toutes les forces démocratiques.

En le désignant pour faire parti de la liste du Cartel des gauches, le parti radical-socialiste, ne pouvait trouver un plus ferme et plus sincère militant jouissant de l'estime générale et dont le clair bon sens et la force prodigieuse de travail seront précieux pour notre banlieue.





Henri HECTOR-DEPASSE

Henri-Hector Depasse est le fils de l'ancien député de la circonscription Neuilly-Boulogne, dont on se rappelle encore la retentissante victoire en 1906 sur le nationaliste Guyot de Villeneuve et dont le nom est resté connu et aimé de tous les républicains de la banlieue.

Dès son retour du régiment, il créait en 1900, à Levallois-Perret, un petit atelier d'électricité où il travaillait d'abord de ses mains avec un unique compagnon, puis qui se développait peu à peu. En 1902, il brevetait un accumulateur électrique portatif qui fut adopté par le ministère de la Guerre. Attiré par l'industrie automobile alors à ses débuts, il créait en 1906 à Neuilly, un établissement d'automobiles qu'il n'a cessé de développer depuis.

Au point de vue politique, Henri-Hector Depasse est depuis de longues années, un des militants les plus en vue et les plus actifs de la région de Neuilly ; il fut jadis le collaborateur de son père, et il prit la part la plus active à ses campagnes électorales. Dès 1906, lors des élections générales, Henri-Hector Depasse, se rendait à Levallois, dans plusieurs réunions publiques, prêchant l'Union entre socialistes et radicaux.

Henri Hector-Depasse, est resté depuis cette époque, attaché à la politique militante dans ce fief réactionnaire de Neuilly où il n'est pas toujours agréable de faire de la politique républicaine. Avec quelques amis, il fut un des fondateurs de l' « Echo Républicain » de Neuilly, dont il est un des principaux rédacteurs.

Désigné par l'ensemble des groupements républicains, Henri Hector-Depasse, fut candidat en 1920, au Conseil général, contre le clérical nationaliste Bloud.

Mobilisé pendant plus de quatre ans, blessé de guerre, Henri Hector-Depasse, est un ardent démocrate, entièrement voué aux idées de paix et de progrès social ; il est en même temps un homme de travail et un réalisateur capable de contribuer utilement à la solution des grands problèmes économiques et financiers, qui dominent la situation actuelle.

Alfred DOMINIQUE

Avocat à la Cour d'appel
Secrétaire du Parti Radical et Radical-Socialiste

Alfred Dominique est né il y a un peu plus de quarante ans dans le département de la Mayenne, où son père fut pendant près d'un quart de siècle l'un des chefs les plus autorisés du parti républicain.

Le Barreau de Paris l'accueillit à sa majorité. A l'âge de vingt-quatre ans, il se jeta dans la mêlée politique en adhérant au Parti radical-socialiste. Secrétaire général durant dix années de la plus importante des Fédérations départementales, celle de la Seine, il a été constamment à la pointe du combat républicain. Son talent et son courage lui ont valu la sympathie et la confiance des militants qui, fidèles à la tradition de leur parti et à la pensée de Camille Pelletan, estiment que le « radicalisme » doit être populaire sous peine de ne plus être ». Le Congrès de Paris a fait de lui en octobre dernier, le secrétaire du Comité directeur.

Journaliste à la plume alerte, il a collaboré successivement au *Pays*, au *Petit Provençal*, à la *Bataille Syndicaliste* et enfin à *l'Ere Nouvelle* où avec une autorité indiscutable il a participé à l'ardente campagne menée en faveur de l'union des Forces de Gauche.

Avocat, il a mis ses qualités professionnelles au service des hommes et des journaux contre lesquels s'étaient acharnées les calomnies de *l'Action Française*. Dans quelques semaines, aux côtés de l'ancien ministre Malvy, il flétrira devant le tribunal de Gourdon, l'odieuse lâcheté des Camelots du Roy.

Il a prêté également son concours à des syndicats ouvriers tels que ceux des dockers et de l'éclairage de la Ville de Bordeaux dans des procès menaçants pour les droits des travailleurs et pour les libertés syndicales. Enfin, au Havre, il a défendu M. Kérambrun, ce magistrat « sans peur et sans reproche » qui refusa de s'incliner devant l'arbitraire du pouvoir politique et qui se dressa au nom de la loi violée contre la raison d'Etat.





Aug. BLOSSEVILLE

Maire de Chatillon-s.-Bagneux

Blosseville est né à 1865, à Bonsecours (Seine-Inférieure. Il vint terminer à Paris ses études commencées à Rouen et était encore étudiant qu'il se lançait dans la mêlée politique en fondant au quartier latin avec quelques camarades le *Cercle Vallès*, cercle d'études et de défenses sociales.

Peu après, il entrait au *Cri du Peuple*. Il n'avait pas vingt ans. Depuis, il n'a jamais quitté le journalisme.

Après son service militaire (31e régiment d'artillerie au Mans), Blosseville reprit la plume et fut pendant des années le collaborateur des principaux journaux « Figaro », « Gil Blas », « Evénement », « Matin », etc... qui publièrent ses enquêtes sociales toujours très documentées et souvent remarquées.

L'affaire Dreyfus arriva. Blosseville se lança sans hésiter dans la bataille et fut l'un des fondateurs des *Droits de l'Homme*, en compagnie de Pierre Bertrand, Ajalbert, Paul Brulat Léopold Lacour, Hector Depasse, Honnorat, Desachy, Le Pic, Marcel Huart ,etc., etc...

Après l'affaire Dreyfus, les journaux étaient fermés à Blosseville pour longtemps! On n'était pas prêt à oublier de sitôt les coups qu'il avait portés.

C'est alors qu'il entra à l' « Agence Fournier comme rédacteur en chef. Il y est toujours.

En 1919, il réalisa le premier cartel des gauches, lors des élections municipales, pour protester contre le panachage de la liste du Bloc National et fit une liste commune avec les socialistes de toutes nuances, notamment avec Royer, Turmeau, secrétaire du groupe S.F.I.O., Archinard, etc., etc.

Il entra au Conseil municipal avec trois de ses colistiers. Tous quatre se mirent au travail et quelques mois après les élections, Blosseville était nommé maire.

Maisons d'habitation à bon marché ; colonies scolaires, crèches, bains, lavoir, douches, assainissement, éclairage électrique, nouveau groupe scolaire, percement de voies nouvelles, etc... tel est le travail accompli depuis deux ans, non pas par Blosseville seul qui s'en défend, mais par les hommes qu'il a su grouper autour de lui.



Marcel LAURENT

Marcel Laurent est né aux Mureaux (S.-et-O.) le 2 décembre 1887 de parents ouvriers.

Il débute comme apprenti typographe, puis il devient employé de magasin d'alimentation. Syndiqué depuis 1905, il a toujours milité depuis, dans les organisations ouvrières il a notamment fait partie des Jeunes Gardes socialistes. Secrétaire de son syndicat en 1910, il a mené la campagne en faveur du repos hebdomadaire.

Il est élu secrétaire de la Fédération de l'Alimentation en 1912. C'est à cette époque que cette importante fédération engage avec Savoie, une vigoureuse action, pour la suppression du travail de nuit dans la boulangerie et pour la semaine anglaise que la C. G. T. a inscrite au premier plan de ses revendications.

La Guerre arrive. Mobilisé d'abord dans une section d'infirmiers, puis au 4e zouaves, Marcel Laurent est envoyé au front de Belgique, puis sur l'Aisne, enfin évacué et réformé pour maladie en 1917.

Il est élu secrétaire de la C. G. T. à la fin de 1918. Il s'occupe particulièrement d'administrer la grande organisation prolétarienne. C'est à lui que revient le mérite de l'avoir installée dans son magnifique immeuble de la rue Lafayette. Il prend également une part active à la création du Conseil économique dont il assume le secrétariat. Il établit un plan de réparations sur la base de la solidarité des Peuples. Il accomplit de nombreuses délégations à l'étranger pour le faire aboutir et il est naturellement mêlé à toute l'action confédérale.

Au congrès des fractions en 1920, salle des Sociétés Savantes, son discours détermine l'adhésion de la Fédération à la C. G. T. unissant ainsi étroitement les salariés de l'Etat à la masse ouvrière.

Directeur du « Peuple » organe de la C. G. T., il donne sa démission en septembre 1922, pour des raisons de santé, mais à la demande de ses camarades, il conserve ses fonctions jusqu'au mois de juin 1923.

Charles AURAY

Maire de Pantin

Né à Ubaye (B.-A.) le 15 septembre 1879, Charles Auray a fait ses études à l'Ecole municipale Colbert. Il appartient depuis une vingtaine d'années aux organisations ouvrières et socialistes. Il a adhéré au Parti Socialiste en 1905, exerce la fonction de secrétaire de la 21e Section et de membre de la Commission Exécutive de la Fédération de la Seine. Il a également milité dans la Chambre syndicale des Employés de la Région Parisienne.

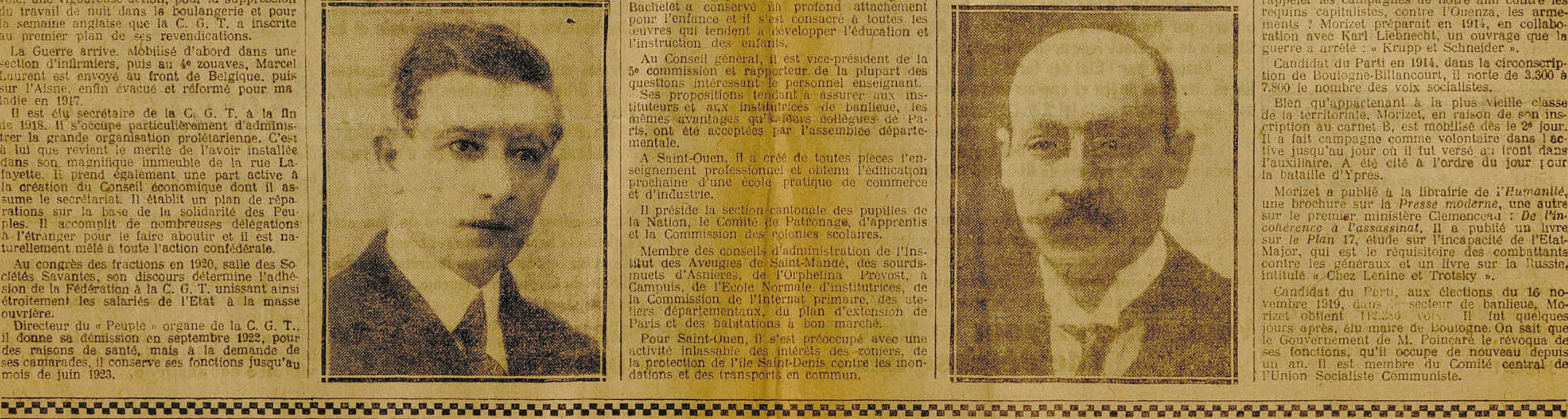
Ses camarades du canton de Pantin l'on envoyé en 1911 siéger au Conseil d'arrondissement de Saint-Denis et réélu en 1919 sans concurrent.

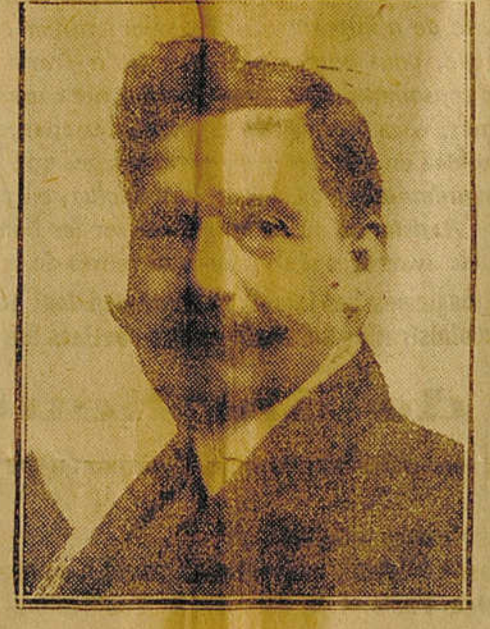
De 1921 à 1922, il a présidé le Conseil d'arrondissement. Il ne s'est pas représenté au renouvellement de 1923 pour permettre l'élection d'André Marty, faite sur la question de l'amnistie.

En 1919, Charles Auray fut élu conseiller municipal, avec toute la liste socialiste, contre la liste du Bloc national qui jusqu'alors avait gouverné l'Hôtel de Ville. Auray. fut nommé maire de Pantin, par l'unanimité du Conseil municipal et il s'employa. à organiser la Ville que la « gestion » réactionnaire avait complètement désorganisée. Grâce à ses efforts et de tous ses camarades du Conseil, il a fait de Pantin, une des villes de banlieue les mieux administrées.

Ajoutons que Charles Auray a été secrétaire général du Grand Orient de France, poste de confiance par excellence.

C'est la première fois qu'il est candidat aux élections législatives. Il a, dans le canton de Pantin, une très grande autorité qu'il doit à la fois à son passé de militant, à son activité de propagandiste, à ses qualités d'administrateur, à son remarquable talent oratoire, enfin à sa cordialité et à son obligeance.





Edmond BACHELET

Conseiller général de la Seine,
Maire adjoint de Saint-Ouen.

Né à Soudement, Pas-de-Calais, en 1866, instituteur, puis inspecteur au collège Chaptal.

Libre-penseur et socialiste, appartient à toutes les organisations qui luttent pour l'émancipation de l'esprit humain et l'amélioration des conditions matérielles et morales de l'Humanité.

Porte-drapeau du Parti Socialiste de Saint-Ouen en 1912, élu conseiller municipal, adjoint au maire et conseiller général du canton, il a conservé ses fonctions jusqu'à ce jour.

De son long passé dans le corps enseignant, Bachelet a conservé un profond attachement pour l'enfance et il s'est consacré à toutes les œuvres qui tendent à développer l'éducation et l'instruction des enfants.

Au Conseil général, il est vice-président de la 5e commission et rapporteur de la plupart des questions intéressant le personnel enseignant.

Ses propositions tendant à assurer aux instituteurs et aux institutrices de banlieue, les mêmes avantages qu'à leurs collègues de Paris, ont été acceptées par l'assemblée départementale.

A Saint-Ouen, il a créé de toutes pièces l'enseignement professionnel et obtenu l'édification prochaine d'une école pratique de commerce et d'industrie.

Il préside la section cantonale des pupilles de la Nation, le Comité de Patronage, d'apprentis et la Commission des colonies scolaires.

Membre des conseils d'administration de l'Institut des Aveugles de Saint-Mandé, des sourds-muets d'Asnières, de l'Orphelina Prevost, à Campuis, de l'Ecole Normale d'institutrices, de la Commission de l'Internat primaire, des ateliers départementaux, du plan d'extension de Paris et des habitations à bon marché.

Pour Saint-Ouen, il s'est préoccupé avec une activité inlassable des intérêts des zoniers, de la protection de l'île Saint-Denis contre les inondations et des transports en commun.

L.-O. FROSSARD

Directeur de l'Egalité

Né à Belfort le 5 mars 1889, fils d'un ouvrier sellier, Frossard a fait des études à l'Ecole normale de Belfort. C'est pendant ces trois années d'internat qu'il adhère au Parti Socialiste

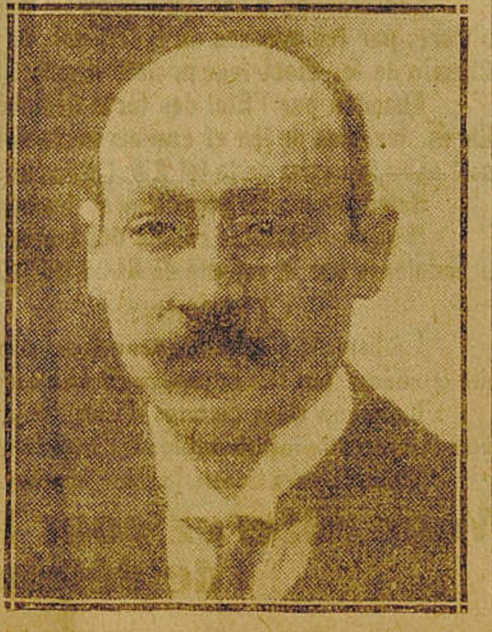
Instituteur, il se livre à une campagne ardente en faveur des idées socialistes et, naturellement, il attire sur lui les foudres gouvernementales. Inquiet des progrès du socialisme dans la région, le ministère Barthou fait poursuivre Frossard trois fois en deux mois devant les tribunaux administratifs. Le troisième il est révoqué (juillet 1913). Il fonde alors « Germinal », qui est devenu l'un des principaux organes socialistes de province et au milieu de difficultés sans nombre, il s'attache à organiser les métallurgistes de la région. Réformé de guerre, Frossard reprend sa double besogne de défrichement socialiste et d'action syndicale.

Le Parti Socialiste l'appelle alors aux fonctions de délégué permanent à la propagande pour la fraction dite « minoritaire » (1917). L'année suivant, il est élu secrétaire général du Parti. C'est à ce titre qu'il accomplit avec Marcel Cachin, le fameux voyage de Russie (1920) qui devait déterminer, par solidarité avec la Révolution russe, l'adhésion du Parti à la 3e Internationale et la rupture de son Unité.

Mais peu à peu le rêve qu'il a formé d'un grand parti prolétarien se dissipe. Les interventions continuelles de Moscou, dans la vie intérieure de l'organisation française, les injonctions comminatoires de l'Exécutif, ses ordres touchant le noyautage des syndicats, sa discipline de caserne, rendent l'atmosphère communiste irrespirable. Après avoir essayé de réagir, Frossard refuse d'accepter les décisions que Moscou prétend lui imposer. Il n'accepte pas d'exclure les francs-maçons et les ligueurs des Droits de l'Homme, il quitte le Parti Communiste et reprend sa liberté.

Sous les injures et les calomnies de ses anciens camarades, il se consacre tout entier à la reconstitution de l'Unité socialiste et ouvrière.

Ajoutons que Frossard fut candidat sur la liste socialiste de banlieue en 1919.





André MORIZET

Maire de Boulogne

Né à Reims, le 23 février 1876, Morizet, après des études au lycée de Reims, fait son droit. Il conquiert le grade de docteur avec une thèse sur « les Secrétariats ouvriers en Allemagne ».

Après avoir été secrétaire du groupe des étudiants collectivistes, secrétaire de rédaction du *Mouvement socialiste*, Morizet entre par concours à l'Hôtel de Ville, comme rédacteur, puis comme bibliothécaire, au ministère de la Justice. Il est révoqué en 1907 par M. Clemenceau, à la suite d'un article écrit par lui dans l'*Humanité* sur les grèves des vignerons du Midi.

A cette époque il entra à l'*Humanité*. Faut-il rappeler les campagnes de notre ami contre les requins capitalistes, contre l'Ouenza, les armements ? Morizet préparait en 1914, en collaboration avec Karl Liebnecht, un ouvrage que la guerre a arrêté : « Krupp et Schneider ».

Candidat du Parti en 1914, dans la circonscription de Boulogne-Billancourt, il porte de 3.300 à 7.800 le nombre des voix socialistes.

Bien qu'appartenant à la plus vieille classe de la territoriale, Morizet, en raison de son inscription au carnet B, est mobilisé dès le 2e jour. Il a fait campagne comme volontaire dans l'active jusqu'au jour où il fut versé au front dans l'auxiliaire. A été cité à l'ordre du jour pour la bataille d'Ypres.

Morizet a publié à la librairie de l'*Humanité*, une brochure sur la *Presse moderne*, une autre sur le premier ministère Clemenceau : *De l'incohérence à l'assassinat*. Il a publié un livre sur *le Plan* 17, étude sur l'incapacité de l'Etat-Major, qui est le réquisitoire des combattants contre les généraux et un livre sur la Russie, intitulé « Chez Lenine et Trotsky ».

Candidat du Parti, aux élections du 16 novembre 1919, dans le secteur de banlieue, Morizet obtient 112.[illegible] voix. Il fut quelques jours après, élu maire de Boulogne. On sait que le Gouvernement de M. Poincaré le révoqua de ses fonctions, qu'il occupe de nouveau depuis un an. Il est membre du Comité central de l'Union Socialiste Communiste.

et des Intérêts de la banlieue

Marcel DELARBRE

Inspecteur de l'Education physique des Ecoles de la Ville de Paris et du Département de la Seine

Marcel Delarbre, publiciste et propagandiste sportif est né au Petit-Montrouge, le 25 septembre 1881.

Elève de l'Ecole primaire, puis de l'Ecole primaire supérieure Lavoisier, d'où il sortit premier de sa promotion, Marcel Delarbre entra dans l'Industrie.

Pris par le goût du sport, il avait fondé à Lavoisier une des premières associations sportives scolaires qui remporta sur les Lycées des victoires démonstratives de ce que pouvait être le sport pratiqué par des travailleurs. C'était en 1896.

Technicien, Marcel Delarbre continua parallèlement sa propagande pour l'idée. C'est ainsi qu'il prit les rênes de la vieille et sympathique Société Athlétique de Montrouge dont il est aujourd'hui le Président et l'animateur, après 28 ans de lutte et de dévouement, après de nombreux succès personnels, car le sportif fut aussi un champion.

Il collabore aux grands journaux de la capitale, multiplie ses conférences, redresse *l'Union des Sociétés Françaises* de sports athlétiques qui allait peu après donner naissance aux grandes fédérations françaises, participe à l'effort du Comité National de l'Education Physique, organise les grandes fédérations sportives et de solidarité, fonde un stade populaire à Montsouris (boulevard Jourdan) qui sert à 30 sociétés, à plus de 2.000 jeunes gens et jeunes filles, va partout aider de ses conseils, les bonnes volontés qui se font connaître, contribue à soutenir les efforts de tous.

Rédacteur en chef de l'*Echo des Sports*, dont il est le collaborateur depuis vingt ans, rédacteur à *Paris-Soir*, Marcel Delarbre devait compléter son action en devenant l'Inspecteur — aimé de tout le personnel — de l'Enseignement de l'Education physique des écoles de la Ville de Paris et du département de la Seine.





Lucien VOILIN

ancien conseiller général
ancien député
maire de Puteaux

Né à Paris, le 1er septembre 1870, Lucien Voilin, après avoir passé un an au lycée Condorcet, acquit une solide instruction générale, pratique et professionnelle, à l'école Diderot, dont il sortit l'un des premiers.

Mêlé dès son entrée à l'atelier au mouvement politique et syndical à Saint-Denis, il entra sitôt après son service militaire à la fonderie de canons de Bourges.

D'abord délégué du syndicat des travailleurs sur métaux, il prend une part active à la fondition de la Bourse du Travail de Bourges, devenue l'une des plus puissantes de France.

Secrétaire du Comité socialiste, nul ne pourrait dépasser la somme d'énergie, de labeur, de sacrifice, qu'il dépensa dans la lutte entreprise par *la démocratie* berruyère contre le potentat d'Arenberg, qui, depuis 15 ans, représentait la circonscription au Parlement.

Le résultat inespéré de la candidature socialiste, qui n'arriva au second tour qu'à quelques voix du prince d'Arenberg, les représailles politico-administratives qui en furent la conséquence, obligèrent Voilin à quitter son travail, emportant l'estime de tous les socialistes du Cher.

Pendant les six ans qu'il siégea au Conseil général de la Seine, il sut acquérir, par son aptitude et son travail persévérant, une grande autorité à l'assemblée départementale.

A la Chambre, où il a siégé pendant neuf ans, Voilin est resté le même militant dévoué, modeste et sincère qu'il était à l'atelier et au Conseil général.

En qualité de maire, mandat qu'il exerce sans interruption depuis 1912, il a appliqué ses théories dans toute la mesure compatible avec les lois qui régissent l'administration communale. En plein accord avec son conseil municipal, il a organisé la gestion des services en régie directe toutes les fois que cela lui a été possible.

Jean LONGUET

Ancien député

Jean Longuet est né, il y a bientôt 48 ans, à Londres où son père exilé de la Commune de Paris était professeur à l'Université de Londres.

Rentré en France, à l'amnistie, il vint demeurer avec sa famille à Asnières, dans la banlieue-ouest. Jean Longuet lui aussi vit depuis quatorze années dans la banlieue sud à Châtenay. C'est dire qu'il connaît bien l'existence des banlieusards au milieu desquels il vit.

Militant du parti ouvrier français (guesdiste) auquel il avait adhéré en 1895, il participait à la vie militante du Quartier Latin et aux Congrès de Lille et Londres (1896) Montluçon (1898).

Après l'affaire Dreyfus il jouait un rôle important dans la formation de la première unité socialiste au lendemain du Congrès international d'Amsterdam 1904-1905.

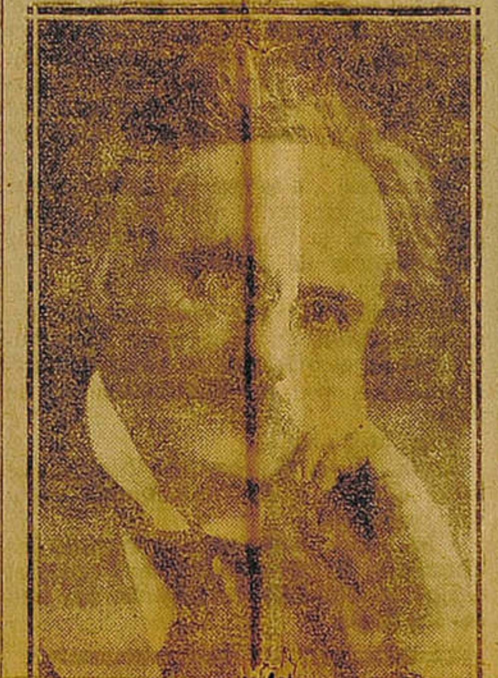
Lorsque Jaurès fondait « l'Humanité » en 1904, il appelait Longuet à y rédiger la politique étrangère dont il tint la rubrique sans interruption jusqu'à son élection par la 5e circonscription de Sceaux en mai 1914 au 2e tour par 2.000 voix de majorité contre Calary.

On sait quel fut son rôle actif dans la législature 1914-1919, dans les commissions des affaires étrangères et de la législation civile, les ardentes sympathies qu'il sut conquérir dans les masses populaires.

Après la scission de Tours, en 1920, il resta dans le parti S. F. I. O., et lutta depuis sans trêve pour la cause de l'unité ouvrière.

C'est par centaines que l'on peut compter les conférences qui ont été faites par Longuet depuis cette époque à travers la France, comme aussi bien en Angleterre, en Ecosse, en Belgique, en Amérique.

Longuet a d'autre part collaboré à un grand nombre de grands journaux et de revues en France, en Angleterre, en Amérique. Il a publié nombre de livres et de brochures qui ont eu quelque retentissement.





Paul PONCET

Ancien député
Maire de Montreuil

Paul Poncet est né à Lons-le-Saunier (Jura), le 13 janvier 1878.

Dessinateur, ancien élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, il collabore aux journaux d'avant-garde. *L'Humanité*, *l'Assiette au Beurre*, les *Hommes du Jour*, reproduisent ses dessins.

Militant socialiste, entré dans la vie politique aux heures décisives de l'affaire Dreyfus, il est avant la réalisation de l'Unité socialiste, membre du Parti Socialiste français, dont les leaders sont Jaurès et de Pressensé. Il donne son adhésion au Pacte d'Unité et devient membre de la Commission administrative permanente du Parti Socialiste unifié.

En 1914, candidat, dans la première circonscription de l'arrondissement de Sceaux (Montreuil, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé), il bat au second tour, à 1.000 voix de majorité, l'ancien préfet de police, Lépine, candidat de toutes les réactions.

Au sein de la Commission de l'Armée dont il est un des secrétaires, il se consacre surtout à la défense des intérêts matériels des soldats.

C'est Poncet qui dénonce, au cours d'une interpellation qui fit quelque bruit, le complot d'*Action Française*.

Avec Laval et Voilin, il combat la loi électorale qui devait, aux élections brusquées du 16 novembre 1919, assurer le triomphe du Bloc National.

Poncet est candidat dans le 4e Secteur, sur la liste socialiste. Celle-ci, tout entière, est battue.

Deux semaines après, dans ce même secteur, les élections municipales apportent aux socialistes la revanche des élections législatives. Près de trente municipalités sont conquises sur la réaction. A Montreuil, la liste socialiste l'emporte à 300 voix de majorité. Poncet est élu maire à l'unanimité par le nouveau conseil municipal.

Dans ses nouvelles fonctions, il gagne la sympathie de tous, amis et adversaires qui le reconnaissent administrateur énergique et avisé.

Jean MARTIN

Conseiller municipal de Vitry
Conseiller général de la Seine
Ancien Président du Conseil général

Jean Martin est né le 16 août 1868 à Dommartin (Nièvre).

Venu très jeune à Paris, il exerça d'abord la profession d'apprêteur sur étoffes jusqu'en 1892, puis celle de comptable jusqu'au 25 juin 1919, date de sa nomination à la Présidence du Conseil général.

De bonne heure, il se lança dans la bataille politique ; il fonda les premiers groupements politiques et syndicaux dans la région d'Ivry.

La confiance des électeurs de Vitry l'envoya à l'Hôtel de Ville en 1896, et il faut croire que cette confiance était bien placée puisque depuis cette date jusqu'à maintenant, et sans interruption, Jean Martin fut réélu conseiller municipal.

Pendant la guerre, il exerça les fonctions de premier adjoint.

Jean Martin fut élu au Conseil Général de la Seine en 1904.

En 1908, une coalition patronale parvint à le faire battre, mais cette victoire fut sans lendemain.

Jean Martin fut, en effet, réélu au Conseil Général en 1912, contre la même coalition, et il a depuis été réélu sans interruption.

Pendant la guerre, Jean Martin apporta à l'Hôtel de Ville de Paris — comme à celui de Vitry — une activité inlassable.

Jean Martin fut élu vice-président du Conseil Général en 1916, puis Président du Conseil Général en 1919.

En 1920, notons-le, ses électeurs l'ont réélu avec une majorité de près de 3.000 voix.

C'est un vieux lutteur, à tête blanche, qui appartient depuis près de 40 ans au Parti Socialiste.

Signalons enfin que Jean Martin a été candidat aux élections législatives, en 1919, sur la liste socialiste de la Banlieue.



Raoul VERFEUIL

Commis des Postes en disponibilité.

Né à Montauban, le 25 janvier 1887, fils d'un ouvrier ébéniste, Raoul Verfeuil, à 15 ans, militait déjà dans les Jeunesses laïques.

A 17 ans il fonde le Groupe Socialiste de Montauban.

Un peu plus tard, avec une poignée de camarades, il organise la Fédération Socialiste du Tarn-et-Garonne.

Après son service militaire, postier à Paris, il est désigné comme secrétaire de la 16e section. Membre de la C.A.P. pendant la guerre, délégué aux conférences de Londres, août 1917 et de Berne, février 1919, il devient secrétaire de la Fédération de la Seine et exerce ses fonctions de 1919 à 1920.

Verfeuil a collaboré au *Midi Socialiste*, au *Populaire du Centre*, au *Populaire* hebdomadaire puis au *Populaire* quotidien de Paris, au *Journal du Peuple*, à *l'Humanité* et à de nombreuses revues littéraires. Il a publié plusieurs brochures et plaquettes de vers.

Candidat en 1914 dans l'arrondissement de Castelsarrazin, où il n'y avait jamais eu de candidat socialiste il a participé à l'échec du député sortant, partisan des trois ans.

En 1919, candidat en banlieue sur la liste socialiste, il obtient 112.203 voix. Délégué permanent à la propagande du P.S. puis du parti communiste, il redevient en février 1922, rédacteur à *l'Humanité*.

Après le Congrès de Paris, il fonde avec Henri Sellier, Auray, etc... l'Union Fédérative Socialiste, qui fusionne le 1er mai 1923 au Congrès de Boulogne, avec le parti communiste unitaire, pour former l'Union Socialiste Communiste, dont il est aujourd'hui le secrétaire général.

A la mort de Pierre Brizon, il prend avec Jean Longuet la direction du « *Bloc des Rouges* », organe d'unité ouvrière et socialiste où il mène le bon combat pour le rétablissement de cette unité.

Militant dévoué de l'idée socialiste, il est estimé de tous ses camarades, pour sa grande loyauté et son incontestable sincérité.





Adrien GIOUX

Docteur en droit, ancien député et conseiller général, ancien vice-président de la Commission des Travaux publics.

Adrien Gioux est né à Faux-la-Montagne (Creuse) en 1863. Il se réclame à juste titre de la vieille tradition républicaine et c'est sous le patronage de l'intègre et irréductible Rac qu'il a débuté de bonne heure dans la vie politique.

Emigré en Anjou, il réussit cette véritable gageure de faire triompher à deux reprises, en 1906 et 1910, aux élections législatives, dans un pays réactionnaire — l'arrondissement de Baugé — le Parti radical socialiste.

Il siège huit années à la Chambre où il se fait une réputation de parlementaire laborieux, fidèle à ses amitiés et à son Parti. Il occupa les importantes fonctions de vice-président de la Commission des Travaux publics et de secrétaire de la Commission des Réformes judiciaires.

Aux élections de 1919, il ne crut pas devoir se représenter.

A ce moment-là, M. Bessonneau, le fameux industriel qui, depuis a eu certains démêlés retentissants avec la justice de son pays, exerçait dans le département de Maine-et-Loire une véritable dictature de corruption, Gioux quitta le Maine-et-Loire.

Aujourd'hui, Gioux a été choisi par la confiance du Parti Socialiste français pour représenter cette organisation au sein du Cartel des Gauches dans le 4e Secteur de la Seine.

One ne pouvait faire un meilleur choix.

Connu et estimé de l'importante colonie limousine et du Plateau Central, il est superflu de dire qu'Adrien Gioux, nouveau député, sera le défenseur actif et dévoué des intérêts toujours grandissants de ce plus grand Paris qui est aujourd'hui notre Banlieue parisienne.

MARY

Imprimeur

Né à Mortagne (Orne), le 8 août 1888, Mary est un ancien ouvrier typographe.

Issu d'une famille de travailleurs, fils de ses œuvres, Mary est parvenu à force de volonté et de travail à fonder une maison d'imprimerie qui a conquis aujourd'hui une très bonne renommée.

A la mobilisation, le 3 août 1914, Mary fut incorporé dans un régiment d'infanterie. Il fit vaillamment son devoir dans les tanchées et fut réformé pour maladie contractée aux armées.

Mary est le Président de la section d'Asnières-Gennevilliers de la Ligue de la République.

Il est le vice-président de diverses sociétés locales, dans lesquelles il a su se faire apprécier de tous, amis ou adversaires.

Mary jouit du reste dans la banlieue d'Asnières et de Gennevilliers de l'estime et de la sympathie générales.

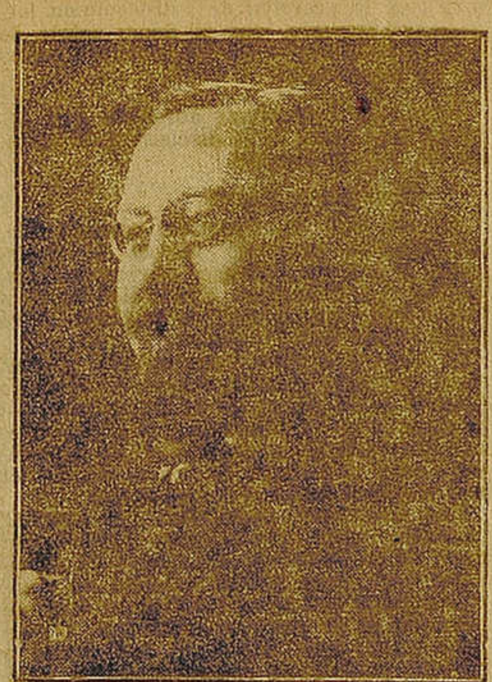
Lors des élections au Conseil d'arrondissement en octobre 1921, la fermeté de ses convictions républicaines le fit désigner à l'unanimité par le groupe Socialiste Français, pour être candidat au siège de M. Papin, décédé.

Le nombre de voix qu'il obtint à cette époque, permit d'espérer que le jour où les forces républicaines se grouperont dans le canton d'Asnières, le Bloc national sera battu. Et c'est à cette œuvre que Mary, sous l'égide de la Ligue de la République, a travaillé avec toute l'ardeur de sa foi républicaine.

Les életeurs de la banlieue auront en Mary une représentant précieux de leurs intérêts et qui ne boudera pas devant l'énorme besogne qui l'attend.

C'est un véritable démocrate, formé à l'école du travail, qui saura les défendre à tout instant, avec la plus ardente conviction.





Albert DUBARRY

Directeur de l'Ere Nouvelle
Organe quotidien du Bloc des Gauches

Cinquante ans et dans la vie deux lignes : l'une droite comme un trait de lumière dans la carrière politique, l'autre anguleuse comme un trait sismographique, dans la lutte pour la vie.

A vingt ans, l'ancien élève du lycée d'Auch, Albert Dubarry, étudiant en droit à la Faculté de Paris, est déjà le collaborateur et l'ami des républicains qui ont élu pour chefs : Jean Jaurès, Waldeck-Rousseau et Henri Brisson. Il collabore à la *Bataille* de Lissagaray, le tombeur du boulangisme, son maître, son compatriote

Il fut un des plus ardents disciples de Zola au cours de l'Affaire et défendit la cause de la Justice, avec talent, par la plume, avec courage, par l'épée. Journaliste-né, se délassant comme ceux de la grande école, par la littérature dramatique, il va représenter son parti en Corse, où il laisse les plus durables sympathies et en Allier, où il fait brillamment triompher la République contre les troupes de la Patrie Française.

Waldeck-Rousseau l'attache à son cabinet politique, mais Albert Dubarry veut voir le monde et le président du Conseil, le nomme à 26 ans, secrétaire général aux colonies. Comme si le hasard prenait connaissance, avant ses décisions capricieuses de la valeur des hommes, le secrétaire général, Albert Dubarry se trouva dans la plupart de ses postes, chargé des fonctions de gouverneur. Ainsi put-il exercer une activité, dont les bienfaits sont encore sensibles à Djibouti, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à la Réunion et en Afrique Occidentale française.

Entre 1914 et 1918, alors qu'il était attaché à l'Office colonial de Paris, il fut un des premiers à dénoncer l'odieuse duperie, à crier qu'aucune guerre ne payait » et à risquer, contre vents et marées, ce qu'on pouvait risquer alors en disant la vérité. Il se démit de ses fonctions administratives et fonda *le Pays*, aujourd'hui *L'Ere Nouvelle* qui s'enorgueillit des plus éminentes collaborations et dont on peut dire qu'elle est la mère du Bloc des Gauches.

LE BLOC NATIONAL a voulu supprimer 300 instituteurs laïques.

LE BLOC NATIONAL a poursuivi les instituteurs républicains.

LE BLOC NATIONAL a favorisé la rentrée des Congrégations enseignantes.

LE BLOC NATIONAL a fait de l'Enseignement secondaire une machine de guerre contre la démocratie.

Au profit de qui?

De l'Église

De l'Oligarchie financière et industrielle

Du Militarisme

Du Fascisme naissant

ÉLECTEURS DE 1924

sauvez

L'ÉCOLE LAIQUE!

IL Y A, EN EFFET, CARTEL ET CARTEL !

Ces messieurs du « Bloc National » qui groupent sous la houlette de M. Moïse Bokanowski, la soutane de M. Thibout et la Carmagnole du compagnon Ruhl, la coalition la plus invraisemblable d'appétits, disent reprocher au Cartel des Gauches son caractère « équivoque » !

Le syndicat de réélection qu'ont constitué huit députés sortants escortés de comparses représentant les nuances les plus bigarrées de l'arc-en-ciel politique, n'a qu'une seule préoccupation commune, l'élection.

Quant au reste, on verra après.

Le compagnon Rhul, qui fit retentir, avant qu'il soit apprivoisé, les échos de la Bourse du Travail, de ses vitupérations contre les « votards », qui trouvait en 1919, le nombre des bourgeois insuffisant, à tel titre proclamait-il « qu'il fallait les couper en deux pour les doubler », est épaulé par le citoyen Maignal socialiste-révolutionnaire aux élections municipales de 1919, communiste en 1921, aujourd'hui assagi.

Un certain nombre de francs-maçons actifs ou rénégats escortant l'israélite anticlérical *Moïse Bokanowski*, y donnent la main au marguillier *Thibout*, l'adversaire le plus violent de l'école publique et de tout effort de laïcité, et au sacristain Dubois, ancien fondé de pouvoir à la Maison Mame « éditeur de l'archevêché ».

M. Charles Bertrand, qui a su exploiter à son profit « la matière combattant » par une judicieuse et avantageuse publicité, et entend mettre les victimes de la guerre au service de la Réaction, associe sa fortune à celle des représentants de syndicats de propriétaires, qui ont rançonné les combattants et leurs veuves avec l'âpreté que l'on sait.

Chéron, la préparation militaire en effet, membre du syndicat des propriétaires de Saint-Maur, *Dubois* déjà nommé, membre du syndicat des propriétaires de Puteaux, *Clausels* agent de groupements des propriétaires *et* mercantis, ne sont pas évidemment les « fourriers de l'Anarchie ni ceux de la Réaction ».

L'association de *M. Charles Bertrand*, pseudo-défenseur des combattants et de M. *Jean Larmeroux*, sur la liste du Bloc National est significative à cet égard.

M. *Jean Larmeroux*, joint à sa qualité de Président de 145 associations d'officiers de réserve de France, celle de Président de l' « Union de la Propriété bâtie ». IL EST LE GRAND VAUTOUR DE FRANCE ; il n'a cessé depuis cinq ans de parcourir le pays pour dresser contre la misère des combattants et de leurs veuves, la rapacité des propriétaires, et protester contre les lois — hélas insuffisantes — qui ont protégé le logement du mutilé ou de l'orphelin.

M. *Larmeroux* s'est déclaré l'ennemi acharné de la Propriété Commerciale.

Il est sur la liste du Bloc National, qui inscrit la Propriété Commerciale dans son programme, le colistier de M. *Moïse Bokanowski*, qui, dans sa lettre aux commerçants affirme son zèle en faveur de cette réforme !

A part cela, c'est le Cartel des Gauches, qui paraît constituer une coalition immorale.

Allons donc !

LE CARTEL DE LA REACTION ET DES APPETITS.

LE CARTEL DE TOUTES LES PUISSANCES QUI ENTENDENT ASSERVIR LA DEMOCRATIE ET MAINTENIR LE REGIME DE MISERE ET DE RUINES QU'A CREE LE BLOC NATIONAL.

C'est le Cartel *Bokanowski, Thibout, Dubois*, l'association *Chéron, Bertrand, Clausels* et *tutti quanti* couronnée par l'*Union de la Propriété bâtie de France*, subventionnée par les *Mercantis et les profiteurs de tous calibres.*

EN FACE, LE CARTEL DES GAUCHES,

Le Cartel fécond de tous les républicains, allant des démocrates, réellement convaincus, aux travailleurs socialistes ! L'Union qui au moment du boulangisme et du nationalisme a sauvé la République ;

L'association de représentants — respectables, parce que fidèles à leurs opinions — des différents partis de gauche, qui entendent défendre la République, faire rendre gorge aux profiteurs, briser la spéculation, en rayer la vie chère et assurer la paix du monde, et pour cela, *abattre le Bloc National.*

Petits commerçants ! vous êtes fixés !

VOTER POUR LA LISTE

BERTRAND, BOKANOWSKI, THIBOUT.

C'EST VOTER POUR

CHÉRON, la vie chère, *Membre du Syndicat des propriétaires de Saint-Maur.*

DUBOIS, *Membre du Syndicat des propriétaires de Putaux.*

CLAUSELS, *Avocat des Syndicats de propriétaires.*

C'EST VOTER POUR

LARMEROUX, *Président des propriétaires.*

C'EST VOTER CONTRE LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Solidarité de liste

Le Réveil de la Petite Propriété, *dans son numéro d'avril-mai 1924, fait choix de ses candidats pour les élections du 11 mai. Il donne deux listes où figurent les défenseurs de la propriété :*

1° La liste « d'Union Républicaine et Sociale » où figure M. *Jean Larmeroux* président de l'Union de la Propriété bâtie de France, sur lequel nous pourrons compter en toutes circonstances pour défendre nos droits à la Chambre des députés ;

2° La liste « d'Action Française », sur laquelle figure notre ami Pierre Gayet, pésident de la Chambre Syndicale des Propriétaires de Saint-Denis.

Il ajoute :

Propriétaires, vous voilà renseignés, nous espérons que tous vous ferez votre devoir et quelles que soient les circonstances, vous ne manquerez pas de voter.

Tous aux urnes !

Enfin, il conclut par ces lignes que nous dédions à M. Bokanowski et à ses co-listiers :

« M. Jean Larmeroux représente les Chambres de propriétaires de France et d'Algérie. Son nom doit figurer sur toutes les listes. »

NE panachez pas !

Vous feriez le jeu du Bloc National.

UN NOM RAYÉ SUR LA LISTE DU CARTEL DES GAUCHES, C'EST UN 19e DE VOIX DONNÉ AU BLOC NATIONAL.

Votez pour la liste entière du Cartel !

Nos réunions

Les candidats du Cartel des Gauches poursuivent méthodiquement leur campagne de réunions publiques dans la Banlieue. Partout, ils rencontrent des auditoires nombreux qui, malgré l'obstruction systématique des communistes, ne leur ménagent point les marques de sympathie.

Romainville, l'Ile de Saint-Denis, Le Perreux, Stains, Epinay, Pierrefitte, Pantin, Colombes, Dugny, Le Bourget, Kremlin-Bicêtre, Villejuif, l'Hay-les-Roses, Cachan, Arcueil, Gentilly, Bourg-la-Reine, Vanves, La Courneuve, Les Lilas, Villemonble, Rosny-sous-Bois, Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Saint-Denis, Châtillon, Malakoff, Nogent, Saint-Maur, Joinville, Le Perreux, etc., ont fait un chaleureux accueil à nos amis. De même, lorsqu'ils ont été porter la contradiction chez leurs adversaires du Bloc National comme à Neuilly, à Puteaux et à Montrouge. De même, enfin, dans des réunions spéciales, les petits commerçants de la région de Montrouge, les débitants de tabac, les anciens combattants.

Un vif courant populaire porte le Cartel des Gauches.

L'élection de notre liste ne fait plus question.

Elle est assurée d'une imposante majorité.

En votant pour la liste du Bloc des Gauches

complète, sans aucune rature,

la Banlieue n'aura plus de députés réactionnaires.

Le Bloc National avait 14 députés, il en aura

ZÉRO

MUTILÉS, ANCIENS COMBATTANTS !

Pourquoi vous êtes-vous battus ?

M. JEAN LARMEROUX

candidat du Bloc National, co-listier de Bertrand, Bokanowski, Dubois

VA VOUS L'APPRENDRE

Le 21 octobre 1923, M. Jean Larmeroux, Président de l'Union de la Propriété Bâtie, réunissait un Congrès à Paris, pour constituer l' « Internationale des Vautours », avec le concours de MM. Kobenhavns Grundjerforing de Copenhaghe, Georges Papajamopoulos d'Athènes, et du *Central Verband Haus und Bundbeschverein*, représenté par le docteur Seiler.

Après que ces Messieurs eurent longuement délibéré sur les mesures à prendre pour amener les locataires à composition, proclamé la nécessité « du retour au droit commun en matière de loyers « c'est-à-dire la liberté sans réticence pour les propriétaires d'exploiter à leur gré tous les citoyens, y compris les mutilés et les veuves de Guerre, Monsieur Jean Larmeroux, fondateur, dit un de ses biographes, de 170 associations d' « officiers de réserve », emmena ses complices verser un pleur de saurien sur la tombe du « Poilu inconnu ».

Dans une série d'apostrophes d'une grandiloquence grotesque et d'un cynisme révoltant, M. Larmeroux s'est chargé d'ajouter « à la gloire » du « héros inconnu » en lui décernant la Médaille d'Or de la Propriété bâtie, et en définissant avec une inconscience invraisemblable les buts de guerre des problocs.

Discours de M. Jean Larmeroux

« *Vous savez, Messieurs, que dans le*
« *but d'encourager les efforts des défenseurs d'un droit que nous considérons comme particulièrement sacré, d'un droit dont nous pensons qu'il se trouve à la base de la civilisation, nous avons créé la Médaille de la Propriété, et c'est alors que, en un sentiment émouvant et profondément simple, le Bureau de l'Union de la Propriété Bâtie de France a pensé que la Grande Médaille d'Or de la Propriété ne pouvait être décernée à personne avant qu'elle ait été portée, en un discret hommage, sur la tombe de celui qui symbolise toutes les grandeurs et toutes les vertus de notre race.*

« *Ce qu'il a défendu par son sang et sa mort, c'est la propriété d'un pays, et si notre geste, aujourd'hui, est bien lui-même symbolique, c'est que nous venons, nous qui représentons l'une des quatre puissances économiques de la France, offrir la première Médaille de Défense de la Propriété...*

« *Au nom de l'Union de la Propriété Bâtie de France, au nom des 155 Chambres syndicales qu'elle représente, au nom, j'en suis assuré, de la propriété française toute entière, je dépose sur cette tombe la première Médaille d'or de la Propriété.* »

Et M. Larmeroux, aux acclamations de l'*Internationale des Propriétaires*, groupée autour de l'Arc-de-Triomphe, insultait à la mémoire des morts et à la douleur de leur famille par la péroraison suivante :

« *Soldat inconnu, toi qui fus le plus humble parmi les plus humbles, toi qui souffris dans le froid et la boue, avant de mêler ta chair à la terre nationale, tu reposes aujourd'hui sous l'arche grandiose, dans le plus beau linceul que l'on puisse rêver : l'étendard pour lequel tu avais combattu.* »

Inconscience invraisemblable ou cynisme révoltant !

Que pensent les combattants de leur pseudo-défenseur Charles Bertrand, qui se solidarise avec de pareilles manifestations, et noue une invraisemblable combinaison électorale avec les vautours qui ne prennent même pas la peine de dissimuler les buts qu'ils ont poursuivi dans la guerre, qu'ils déchaîneraient à nouveau pour la défense de leurs monstrueux privilèges ?

Aux Commerçants

Le Bloc National contre la propriété commerciale

Le « Bloc National », liste Bertrand, Bokanowski, Clauzels, Larmeroux, Dubois, s'affirme dans son programme, et les manifestes de la « Voix Républicaine », partisans de la propriété commerciale.

Or, en même temps qu'il multiplie ses mamours aux commerçants, M. Bokanowski fait publier et répandre parmi les propriétaires une feuille dite « La France Immobilière », dirigée par son colistier Larmeroux, président de l'Union Nationale et Internationale de la « Propriété Bâtie », où la propriété commerciale est combattue avec la plus extrême violence.

Qu'on en juge :

Voici un extrait de « La France Immobilière », organe de M. Larmeroux.

Une partie de nos sénateurs et députés, artisans de la misère publique, pour se tailler une réclame électorale auprès des gros profiteurs, veulent établir un nouveau monopole entre les mains des spéculateurs, en votant :

« LA PROPRIETE COMMERCIALE »
qui équivaudrait à un nouveau
PACTE DE FAMINE

Ce monopole maintenant pour tous la vie chère perpétuelle, en faisant encore augmenter dans des proportions considérables, la valeur des fonds de commerce en les transformant en « charges privilégiées », cela à vos dépens.

N'ayez donc qu'un cri de ralliement !

A BAS LA PROPRIETE COMMERCIALE, A BAS SENATEURS ET DEPUTES QUI LA VOTERONT.

Leurs noms, voués à la reprovation publique, seront affichés dans toutes les villes de France.

Qu'on n'aille pas croire que c'est là une opinion isolée, émise subrepticement, sans l'assentiment de M. Larmeroux.

Le Congrès de la Propriété Bâtie, tenu le 22 octobre 1923, sous la présidence de M. Larmeroux, a émis le vœu « que la « proposition votée par la Chambre le « 6 juin 1923, sur la propriété commerciale, « soit purement et simplement rejetée. »

C'est sur la proposition même de M. Jean Larmeroux, que le Congrès des propriétaires de Marseille, tenu en 1922, avait, à l'unanimité, mandaté ses représentants pour combattre la propriété commerciale.

Récemment, la « France Immobilière », de M. **Jean Larmeroux**, adressait aux propriétaires l'appel ci-après :

PROPRIETAIRES

Il ne suffit pas de protester contre le projet de loi sur la propriété commerciale ; il faut que tous les commerçants et industriels, propriétaires ruraux, jeunes gens et consommateurs, en connaissent les dangers.

Faites toutes démarches utiles pour obtenir, sous la pression de votre opinion largement exprimée, que le Sénat écarte de cette proposition de loi les principes néfastes qu'elle contient.

Enfin, M. Larmeroux adressait aux députés, à la veille de la discussion du projet de loi, l'appel ci-après :

Monsieur le Député,

La loi sur la Propriété commerciale, actuellement pendante devant le Parlement, a des conséquences graves, sur lesquelles les Chambres Syndicales de Propriété Bâtie ont, à maintes reprises, attiré votre bienveillante attention.

Si cette propriété commerciale passait dans nos lois, sous la forme de droit de priorité et du projet de la Commission du Commerce et de l'Industrie, elle constituerait une véritable expropriation du propriétaire pour une partie de son immeuble, et une véritable taxation de ses loyers...

Les Chambres Syndicales ne pouvant admettre cette expropriation partielle du droit de la propriété, ont décidé de considérer tous ceux qui admettaient ce principe comme nettement hostiles au droit de propriété et de réserver nettement, le moment venu, leur attitude à leur égard à quelque parti qu'ils appartiennent et quelle que soit leur étiquette politique.

Les Chambres Syndicales ont la ferme confiance que le souci de protéger tous les intérêts légitimes amènera les membres du Parlement à ne porter atteinte à aucun des principes fondamentaux qui constituent la base de l'ordre social actuel.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de notre haute considération.

Le président de l'Union de la Propriété Bâtie :
Jean LARMEROUX.

Il adressait, en même temps, aux sénateurs, une protestation dont il serait superflu de commenter les termes :

L'UNION DE LA PROPRIETE BATIE AUX SENATEURS

Monsieur le Sénateur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la proposition de loi que le Sénat va prochainement examiner sur ma propriété commerciale, et de vous en signaler les graves dangers.

En effet, cette proposition, outre qu'elle constitue une première atteinte au droit de propriété, amènerait, si elle était votée, des difficultés économiques sans nombre et de graves conflits...

N'oubliez pas, surtout, Monsieur le Sénateur, que le principe même sur lequel repose, à l'heure actuelle la propriété dite commerciale, sera la ruine du commerce...

Or, c'est là le premier stade du socialisme.

Nous nous permettons de recommander ces quelques considérations à votre bienveillance, et vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

Le président : J. LARMEROUX.

Vous avez autour de vous, parmi vos relations, des électeurs qui hésitent. Décidez-les à voter pour la liste entière du Cartel des Gauches.

De l'activité personnelle que vous déploirez dépend le succès du Cartel des Gauches.

Combien de voix lui amenez-vous ?

L'obstruction communiste au service du Bloc National

Les réunions publiques organisées dans la banlieue par le Cartel des gauches, obtiennent un vif succès d'affluence et de sympathie. La grande majorité des auditeurs suivent avec le plus grand intérêt les exposés, précis et loyaux, de nos candidats et ne leur ménagent point les marques d'approbation.

Mais à mesure qu'on approche davantage du 11 mai, *les tentatives d'obstruction des Communistes se multiplient.* Comme sur un mot d'ordre venu de leur Comité directeur, ILS SABOTENT PARTOUT LE DROIT DE PAROLE DES RÉPUBLICAINS ET DES SOCIALISTES, COUVRENT D'OUTRAGES les orateurs du Cartel et vont jusqu'à LES MENACER DE VOIES DE FAIT. A Malakoff, mercredi soir, trois de nos candidats ont failli être frappés par une bande d'énergumènes communistes, d'ailleurs étrangers à la localité et à la banlieue.

Le Cartel des gauches, élève une véhémente protestation contre *cette odieuse organisation de violences.* Il constate que le Parti Communiste, S'ABSTENANT DE COMBATTRE LE BLOC NATIONAL ET SE GARDANT BIEN DE SE MESURER AVEC L'ACTION FRANCAISE, par son attitude, FAIT LE JEU DE LA RÉACTION.

Il dénonce aux travailleurs de la banlieue LA DICTATURE DU COUP DE GUEULE que prétend leur imposer un parti soi-disant prolétarien.

Les Communistes refusent aux républicains et aux socialistes *la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes.*

Les travailleurs jugeront !

Le Gérant : Marcel CHARTRAIN.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.
FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE PARIS-21e SECTION
Imp. Centrale de la Bourse
117, Rue Réaumur
PARIS

ANCIENS COMBATTANTS !

La liste du Cartel des Gauches de la banlieue a donné son adhésion entière et sans réserve au CAHIER DE REVENDICATIONS dressé par le Comité d'entente des Associations d'Anciens Combattants et victimes de la guerre. Un engagement écrit, signé de tous les candidats de la liste, a été porté par deux d'entre eux à la réunion du Palais de la Mutualité.

PETITS COMMERÇANTS !

La liste du Cartel des Gauches est acquise à toutes vos revendications. Dans une réunion de petits commerçants, tenue à Montrouge, et où elle était seule REPRESENTEE, ses candidats ont souscrit à vos légitimes désiderata. Ils acceptent de défendre tous ceux que formule, en votre nom l'AUVERGNAT DE PARIS (propriété commerciale, suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe de luxe, etc).

DÉBITANTS DE TABAC !

Seuls les candidats du Cartel des Gauches sont pour le MAINTIEN DU MONOPOLE DES TABACS. S'ils sont élus, ils reprendront CELUI DES ALLUMETTES et ils institueront CELUI DES ASSURANCES, celui des RAFFINERIES DE SUCRE et celui des RAFFINERIES DE PETROLES !

ZONIERS !

C'est le chef de liste du Cartel des Gauches, PIERRE LAVAL, qui dans la législature de 1914 à 1919, a été VOTRE PLUS ACTIF DEFENSEUR. Le Cartel soutiendra de tout son pouvoir vos intérêts.

SALARIÉS !

Vous protestez contre l'impôt sur les salaires ! Vous avez raison. LES SALAIRES ET TRAITEMENTS INFERIEURS à 15.000 FRANCS devraient être exonérés. Le Cartel des Gauches l'exigera de la prochaine Chambre !

PETITS FONCTIONNAIRES !

Vous voulez LES DIX-HUIT CENTS?

Vous demandep QU'ON AJUSTE L'INDEMNITE DE VIE CHERE AU COUT MOYEN DE LA VIE?

Votez pour le Cartel des Gauches !